

Si ce choix délibéré est fait par l'ensemble des Burkinabé, ce qui implique une participation effective et consciente des 4.426.051 potentiels électeurs, les élus qui seront issus des urnes au soir du 02 décembre 2012 verront leur légitimité renforcée et seront moins contestés car ils refléteront la volonté du peuple.

C'est pourquoi il est important que ces élections ne laissent personne indifférente. La participation, la mobilisation et l'adhésion de tous au processus électoral contribuera à consolider la démocratie burkinabé et insuffler une dynamique nouvelle au développement et à une bonne gouvernance plus légitime. Il faut alors éviter qu'un petit groupe de citoyens ne décide encore cette fois pour la grande majorité. Pour que les dirigeants qui seront issus des urnes reflètent le choix réel du peuple et que le contrat entre eux et le peuple ne devienne pas une illusion, Cidoc invite chaque citoyen à exercer son droit de vote. Choisis pour exercer le pouvoir par procuration, proposer des réponses aux problèmes communs, les élus, sous contrôle citoyen, respecteront les clauses du contrat au lendemain des élections travaillant sur les engagements pris pendant les campagnes électorales.

Le regain de dynamisme des mobilisations sociales de plus en plus visibles dans nos villes comme dans nos campagnes est un signal fort et un indicateur parlant que les Burkinabé sont en phase de s'engager pleinement dans la gestion des affaires de leur communauté. Ces élections législatives et municipales simultanées grâce à l'introduction de la biométrie présentent un gage de transparence suffisante pour un scrutin libre, transparent et équitable.

En dépit des bonnes raisons qui peuvent justifier l'abstentionnisme électoral, le vote reste un droit reconnu par la constitution burkinabé à chaque citoyen en âge de voter, droit sans lequel il cesse d'être citoyen. Aussi le droit de vote demeure avant tout le socle de la démocratie. Car il donne l'occasion aux citoyens d'exprimer leur choix. Ces élections simultanées permettront aux électeurs de choisir à la fois les parlementaires et les représentants municipaux pour les cinq (05) prochaines années. Indépendamment des résultats, le vote reste ni plus ni moins un acte citoyen et même un devoir civique.

ALORS A NOS MARQUES ! VOTONS ! VOTEZ POUR L'ANCRAGE DE LA DEMOCRATIE AU BURKINA !

Infocitoyen

09 BP 753 Ouaga 09

Tel : 50505443

e-mail : infocidoc@yahoo.fr

site web : www.centrecitoyen.org

Rédacteur en chef

Kouunkinè Augustin SOME

Comité de rédaction

Myriam POUSSI

Lydia ZANGA/OUEDRAOGO

Ezéchiél SOME

**Centre d'information et de
documentation citoyennes**
*Connaissances, aptitudes et outils
pour agir !*



**Citizen's information and
documentation centre**
*Knowledge, skills and tools
for action!*

Infocitoyen N°4 et 5

EDITORIAL : Le vote libre et intelligent pour refonder le rapport des populations au pouvoir politique !

Quand des élections sont organisées de façon libre et transparente ; elles favorisent la mise en place d'institutions fortes et une légitimité plus grande des dirigeants qui en sont issus. Mais ce qui détermine si une élection est libre ou pas, c'est la mesure dans laquelle elle a facilité l'expression de la volonté politique du peuple, laquelle volonté est le fondement même de la légitimité de l'autorité publique. Or pendant longtemps, les élections en Afrique et au Burkina en particulier sont restées l'apanage d'une partie de la population, des partis politiques et de leurs militants. La grande majorité des Burkinabé a souvent laissé les choix électoraux à une minorité pour se plaindre ensuite de l'impact de ces choix sur leur vie. Tous, nous en payons le prix !

La participation effective des citoyens au renforcement de la démocratie burkinabé en construction demeure un défi pour les acteurs politiques, la société civile et les autorités gouvernementales. L'action conjuguée de tous est indispensable pour relever ce challenge. La participation des citoyens et des communautés de base aux processus de décision est une démarche qui permet d'assurer que les besoins (auxquels l'on recherche des réponses) sont les vrais. Leur implication éclairée dans la prise de décision fait d'eux des parties prenantes dans la recherche des réponses à leurs besoins. Les élections offrent cette possibilité. Elles sont une occasion pour le Peuple de dire ses vérités aux dirigeants et une occasion pour les gouvernants d'écouter le Peuple profond et de savoir vraiment ce que pensent les gens. Ne donnons pas de fausses informations à nos dirigeants ! Ne mentons pas à nous-mêmes et à nos dirigeants à travers les élections. Cela ne rendrait service à personne ; ni à eux ; ni aux populations. Exprimons la réalité de ce que nous vivons et libres à eux de choisir délibérément de passer à cotés de cette occasion pour nous écouter et savoir ce que nous pensons réellement ! Les élections législatives et municipales couplées du 02 décembre 2012 sont une opportunité pour consolider notre processus électoral, renforcer nos institutions ainsi que la légitimité de nos élus.

Le Cidoc pour sa part, et dans l'optique de contribuer à renforcer la participation des citoyens aux consultations électorales et favoriser ainsi le développement d'une citoyenneté active dans la province de l'Oudalan en particulier et au niveau national en général, s'investit à informer, éduquer et sensibiliser les électeurs à travers la publication de la brochure Infocitoyen.

Dans ce numéro, Infocitoyen insiste sur l'importance de la participation citoyenne comme moyen de renforcement de la légitimité des élus et répond à la question "à quoi servent ces élections ?" « Infocitoyen » s'offre gracieusement à vous. Lisez-le et faites-le lire !

Le Coordonnateur

Kounkinè Augustin SOME

La participation massive des citoyens aux élections législatives et municipales du 2 décembre 2012 comme source de légitimité des futurs élus.

L'opération de l'enrôlement biométrique organisée par la CENI a permis de recenser 4.426.051 électeurs sur un potentiel d'environ 8 millions de Burkinabé en âge de voter soit un pourcentage de 55%. Ce résultat moyen en dit long sur le degré de mobilisation des citoyens et suscite des inquiétudes quant au risque d'une faible participation élections du 2 décembre prochain. Cette inquiétude est d'autant plus fondée lorsqu'on sait que la désenchantement des électeurs par rapport à la chose électorale prend de l'ampleur.

Les élections constituent le mode privilégié de sélection des dirigeants et le moyen le plus courant pour chaque citoyen de se prononcer sur la gestion des affaires de la cité. Chaque électeur détient une portion de pouvoir qu'il exerce librement le jour du vote. La voix de chaque citoyen compte et est même très précieuse.

La conjugaison des différentes portions de pouvoir librement exercées par chaque électeur permet d'élire à travers un scrutin libre, équitable et transparent, des dirigeants légitimes capables d'exercer les pouvoirs au service du bien commun. Ainsi la participation effective et massive de tous confère plus de légitimité aux élus et renforce les institutions politiques. Si avec l'introduction de la biométrie on est en droit d'espérer que les élections du 2 décembre offrent toutes les garanties d'un scrutin fiable, la mobilisation et la sensibilisation des électeurs pour exercer effectivement leur droit de vote afin d'accorder plus de légitimité aux élus et renforcer la démocratie et la gouvernance restent un challenge. Le défi de réussir des élections crédibles, transparentes et sincères interpelle tous les acteurs de la vie nationale notamment la CENI, les partis politiques, la société civile, les citoyens à se mobiliser à travers des actions de sensibilisation, d'information, de formation et d'éducation en faveur de tous les potentiels électeurs. Beaucoup d'électeurs dans les campagnes et villages possèdent les cartes d'électeurs sans trop savoir leur utilité ; certains ignorent quand, où et comment voter ; d'autres se demandent pourquoi voter ; d'autres encore ont décidé de ne pas voter pour une raison ou une autre. Il appartient à chacun, à chaque acteur de s'investir pleinement, non seulement pour informer et sensibiliser mais aussi et surtout éduquer et convaincre les électeurs sur la nécessité de leur adhésion et de leur implication dans le processus électoral. C'est le moment opportun, l'occasion plus que jamais pour chaque électeur de décider en se rendant aux urnes le 02 décembre 2012, de qui il estime capable d'apporter le mieux-être, le développement, le bien-être dans sa communauté, son village, sa commune, sa nation.

Il est vrai le vote est un droit reconnu à tout Burkinabé par la loi fondamentale ; cependant chaque citoyen en possession d'une carte d'électeur devrait se sentir obligé de se rendre dans son bureau de vote le 02 décembre afin d'éviter que d'autres ne décident à sa place.

Chaque citoyen a le devoir d'apporter sa contribution au développement de la nation ; engageons nous dans nos villages, communes, et villes à promouvoir une participation effective de tous aux élections législatives et municipales simultanées du 02 décembre 2012. La démocratie ne peut s'enraciner sans une implication consciente des citoyens au processus de prise de décisions. Tous, nous devons nous investir pour faire de ces élections une réussite car les élections libres, crédibles et transparentes conduisent à des institutions fortes et une plus grande légitimité aux dirigeants qui en sont issus.

A quoi servent les élections ?

A l'approche des échéances électorales du 02 décembre, nombreux sont les citoyens burkinabé qui s'interrogent encore sur l'utilité des élections, la nécessité d'aller voter, se demandant « à quoi servent encore ces élections dont les résultats sont connus d'avance ? » Ces élections sont pourtant déterminantes et présentent un enjeu particulier pour le Burkina en raison non seulement du caractère simultané mais surtout de l'introduction de la biométrie pour un souci de transparence et d'équité.

Un Etat démocratique fonctionne selon le principe du gouvernement représentatif « pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple ». Ainsi la fonction première des élections est de permettre aux citoyens de choisir les dirigeants, qui doivent conduire la destinée du pays et les représentants, qui rédigeront et voteront la loi au nom du peuple à l'Assemblée Nationale. L'élection constitue alors un mode de délégation de souveraineté. Elle est, au sein d'une société organisée, un moyen pour garantir la sécurité et éviter la violence. Car la possibilité offerte aux citoyens de pouvoir exprimer leur mécontentement en optant pour une alternance ou, au contraire, de manifester leur satisfaction en renouvelant leur confiance aux dirigeants sortant, évite les querelles politiques souvent très violentes aux conséquences désastreuses.

A la suite des turbulences qu'a connues le Burkina, ces élections permettraient de réduire les participations protestataires et violentes de la rue, de consolider la paix et la sécurité et de mettre définitivement fin aux multiples contestations nées après la crise et qui se manifestent çà et là contre certains élus locaux. Manifestons nos frustrations ou notre adhésion dans les urnes, pas dans la rue. Pour ce faire les élections du 02 décembre doivent impérativement être démocratiques. Il est donc grand temps pour le peuple burkinabé de se choisir librement et sans aucune forme de contrainte, ses dirigeants sensés exécuter un programme convenu au préalable, et ce, en vue du bien-être et du développement de tous.